



PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ASSISES DE LA VITICULTURE

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES



FEUILLE DE ROUTE



SOMMAIRE

I. Synthèse du préfet : Ce que je retiens des assises départementales de la viticulture

1- Une réelle mobilisation collective : les acteurs de la viticulture des Pyrénées-Orientales sont prêts à passer à l'action, ensemble

p 3

2- Sur le fond : quatre axes structurants à déployer par des actions concrètes

p 4

3- Je propose de poursuivre la dynamique des assises, et je suis prêt à ce que l'État joue un rôle d'accompagnement de la mise en œuvre de la feuille de route

p 7

II. Les fiches d'actions des groupes de travail

GT 1 - Avenir des caves coopératives des Pyrénées-Orientales

p 9

GT 2 - Performances des entreprises et exploitations viticoles

p 16

GT 3 - Accélérer l'adaptation au changement climatique

p 21

GT 4 - Aménagement du territoire

p 29

GT 5 - Simplification administrative

p 36

GT 6 - Œnotourisme

p 41



I / Synthèse du préfet : Ce que je retiens des assises départementales de la viticulture

1 Une réelle mobilisation collective : les acteurs de la viticulture des Pyrénées-Orientales sont prêts à passer à l'action, ensemble

Les travaux menés depuis le 27 octobre dernier ont ouvert un temps de réflexion prospective. Sur la méthode, je retiens les trois enseignements encourageants suivants :

- Les assises ont été propices à un réel effort de **mobilisation collective** : les professionnels de l'ensemble de la filière viticulture (responsables des caves coopératives, vignerons indépendants, etc.), les organismes de défense et de gestion (ODG), les organisations professionnelles, les acteurs économiques et touristiques, les élus et les responsables des collectivités territoriales et les services de l'État ont réussi à travailler ensemble pour établir un constat et proposer un cap.
- La réunion du 5 juin **n'est pas la conclusion**. Elle est au contraire l'occasion, pour tous les acteurs de la viticulture des Pyrénées-Orientales, de dire ensemble qu'ils sont prêts à passer à l'action. Une feuille de route est désormais formalisée : il s'agit désormais de la mettre en œuvre et d'en animer le suivi. Les services de l'État et moi-même y prendrons toute notre part.

- Les travaux ont respecté l'esprit dans lequel j'avais lancé les assises : **un bon équilibre entre ambition et lucidité**. L'ambition, c'est le refus de la résignation face aux difficultés, la volonté d'accompagner les modernisations en cours, la satisfaction que nous procurent les réels succès de nombre de nos producteurs et de nos productions, sur le marché français comme à l'international. La lucidité, c'est reconnaître que certains bouleversements, comme le changement climatique ou l'évolution des modes de consommation, nous amènent à devoir réinventer le modèle.



Dans le cadre des assises, six groupes de travail ont travaillé sérieusement pendant plusieurs mois (GT1 : l'avenir des coopératives ; GT2 : la performance économique des exploitations ; GT3 : l'adaptation au changement climatique ; GT4 : l'aménagement du territoire ; GT5 : la simplification de la réglementation ; GT6 : l'œnotourisme).

La feuille de route se compose de la présente note, par laquelle je souhaite préciser la manière dont j'entends donner suite aux réflexions, et des six fiches actions de chacun des groupes de travail, ci-jointes.

2 Sur le fond : 4 axes structurants à déployer par des actions concrètes

Axe 1 : Préparer l'avenir des caves coopératives

Dans le cadre des assises, j'ai fait appel à l'expertise du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), corps d'inspection du ministère de l'agriculture. Deux inspecteurs généraux ont travaillé spécifiquement sur l'organisation des caves coopératives des Pyrénées-Orientales, et ont formulé des recommandations dont nous allons nous inspirer.

Le 5 juin, les principaux acteurs des caves coopératives du département signent une **charte d'engagement pour la restructuration des caves coopératives et la pérennité du vignoble départemental**. Cette charte mentionne plusieurs orientations qu'il s'agit maintenant de mettre en œuvre concrètement. En particulier :

- objectiver la situation des caves concernées en engageant des audits complets. Les services de l'État (DREETS et DRAAF) travaillent avec la coopération sur la prise en charge financière de ces audits ;
- **engager la restructuration des outils** : depuis le lancement des assises, des rapprochements entre certaines caves coopératives ont été initiés. Les rapprochements peuvent aller jusqu'à la fusion, mais aussi, plus simplement, prendre la forme de mutualisations opérationnelles. J'encourage les acteurs de la coopération à s'engager dans ces démarches.

Nous devons renforcer l'unité du monde viticole.

C'est le sens de ces mutualisations entre coopératives. Mais cela concerne aussi les exploitations individuelles / caves particulières : nous devons encourager l'achat collectif de matériels et le développement des coopératives d'utilisation des matériels agricoles (CUMA).

Axe 2 : Valoriser l'image de marque des vins des Pyrénées-Orientales

Le Roussillon dispose d'atouts puissants : une identité viticole singulière, une diversité de terroirs entre mer et montagne, une culture catalane forte, des appellations reconnues, un patrimoine paysager exceptionnel et un potentiel **céno-touristique** important.

La valorisation de l'image de marque doit reposer sur une **stratégie territoriale commune**, capable de mieux identifier les productions, de renforcer la lisibilité des AOP et IGP, et de positionner les vins du département sur des marchés plus rémunérateurs.

Il s'agit de sortir d'une logique dispersée pour construire une image collective plus forte, plus cohérente et mieux identifiable par les consommateurs, les visiteurs et les prescripteurs.



Les pistes d'actions identifiées sont notamment les suivantes :

- **Construire une véritable « expérience Roussillon »** associant vins, paysages, gastronomie, savoir-faire agricoles, culture catalane et complémentarité entre littoral, plaine, piémont et montagne, pour transformer le visiteur en ambassadeur du territoire.
- **Déployer des outils communs** : charte de destination, slogans territoriaux, structuration des données œnotouristiques et meilleur référencement numérique.
- **Refondre la route des vins et des terroirs** : offre plus lisible, meilleure orientation des visiteurs, signalétique cohérente, articulation avec les offices de tourisme et mise à jour des outils numériques.
- **Renforcer la lisibilité** de l'offre par une meilleure segmentation des productions, une valorisation des terroirs et une adaptation aux attentes des marchés.

L'objectif est clair : mieux identifier les vins du Roussillon pour mieux les vendre, mieux les raconter et mieux les valoriser en présentant le territoire non seulement comme un lieu de production, mais comme une destination viticole complète, immersive et différenciante.

J'encourage et je soutiens le projet de stratégie "Nouvelle Fondation" portée par Union Roussillon et la Maison des Vignerons. Je remercie le syndicat du cru Collioure-Banyuls qui a mené une démarche pionnière.

Axe 3 : Assurer la soutenabilité économique et climatique

La crise viticole ne peut être abordée uniquement sous l'angle conjoncturel : elle traduit une évolution profonde des marchés, des coûts, des volumes et des modes de consommation. La réponse doit donc être structurelle.

Restaurer la valeur par le marché

- Produire ce que l'on sait vendre, au bon prix : profils produits mieux définis, segmentation renforcée, ventes en bouteille et circuits valorisés.
- Structurer des stratégies export ciblées, relancer la contractualisation pluriannuelle et renforcer les compétences commerciales.
- Intégrer les évolutions de consommation produits : « no/low », sobriété, qualité, origine, durable et expérience, comme opportunités de repositionnement.

Simplifier la réglementation

Dans le cadre des assises, 110 propositions de simplification de la réglementation ont été travaillées par les acteurs de la viticulture des Pyrénées-Orientales. Sur ces 110 propositions, 14 ont été jugées comme prioritaires. Je transmettrai rapidement ces idées au Gouvernement, pour qu'elles puissent être prises en compte.

Ces mesures concernent trois thèmes principaux : la fluidité des relations avec l'administration (principe du « dites-le nous une fois ») ; la facilitation de l'accès aux aides ; la simplification des conditions de production.

S'adapter au changement climatique

La soutenabilité économique de la filière est indissociable de sa capacité à s'adapter au changement climatique. Les travaux conduits dans le cadre des assises montrent que les leviers sont désormais bien identifiés :

- la diversification des productions et des revenus (ex : filière « olive ») ;
- la sécurisation de l'accès à l'eau (je confirme mon engagement sur des projets tels que la retenue des Aspres ou encore le maillage de l'Agly) ;
- le financement de projets pionniers.

Cette adaptation suppose également de sécuriser les conditions réglementaires et économiques de l'innovation. Les évolutions des cahiers des charges devront être travaillées collectivement avec les ODG et l'INAO, notamment sur : les cépages ; les densités de plantation ; les modes de conduite ; les itinéraires techniques compatibles avec les contraintes climatiques.

Axe 4 : Confirmer la viticulture comme marqueur d'identité et d'aménagement

La viticulture des Pyrénées-Orientales ne se réduit pas à une activité économique. Elle structure les paysages, protège certains espaces, participe à la prévention du risque incendie, façonne l'identité catalane du territoire et contribue à son attractivité touristique.

À ce titre, elle doit être pleinement intégrée dans les stratégies d'aménagement territorial. Cela implique les actions suivantes :

- **Qualifier et cartographier les espaces viticoles**
Distinguer les fonctions des vignes : les vignes « socles » rentables et structurantes, les vitrines paysagères, les boucliers périurbains ou incendie, les parcelles en transition ou en zones bâties. **Produire une cartographie stratégique du vignoble pour identifier les secteurs à préserver, à accompagner et à restructurer, et la répercuter dans les PLU, PLUi et ScoT.**
- **Accompagner les activités complémentaires :** accueil à la propriété, œnotourisme, agritourisme, vente directe, dans le respect des règles applicables.
- **Mobiliser le foncier et accompagner la diversification :** mobiliser de manière ciblée l'aménagement foncier agricole, les procédures de terres incultes, les PAEN et les démarches SAFER pour reconstituer des îlots cohérents et faciliter transmission et installation.



3 Je propose de poursuivre la dynamique des assises, et je suis prêt à ce que l'État joue un rôle d'accompagnement de la mise en œuvre de la feuille de route

Du lancement des Assises à la restitution de leurs travaux, le chemin parcouru est réel : les acteurs se sont réunis, un diagnostic a été partagé, des priorités ont émergé et une méthode a fait ses preuves. La feuille de route présentée ici en est l'aboutissement ; il revient désormais à chacun de la faire vivre.

Pour garantir la continuité de cet effort, je souhaite doter la démarche d'un **appui dédié**. Pour les six mois à venir, **je confie l'animation des travaux de mise en œuvre au secrétaire général de la préfecture, qui sera assisté par un jeune haut fonctionnaire** en train d'achever sa formation à l'institut national du service public (INSP).

Ce pilotage rapproché traduit une volonté claire : ne pas laisser retomber l'élan, mais ancrer le suivi dans la durée.

L'attention que je porte à la viticulture ne faiblira pas, et l'engagement pris au lancement des assises sera tenu jusqu'au bout. Cette exigence appelle son pendant du côté de la profession, qui doit à son tour poursuivre et amplifier le collectif amorcé. C'est de cette mobilisation conjointe que dépendra la réussite de la feuille de route. Je présiderai, en fin d'année 2026, un **comité stratégique de la viticulture des Pyrénées-Orientales**, dont je propose la mise en place, et qui permettra de faire le bilan des travaux.



Pierre REGNAULT de la MOTHE



II / Les fiches d'actions des groupes de travail



AVENIR DES CAVES COOPÉRATIVES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

- Accélérer la restructuration du modèle coopératif viticole
- Répondre à la crise structurelle
- Retrouver de la valeur et de la durabilité

- Agir collectivement pour faire perdurer le modèle coopératif
- Transformer plutôt que subir
- Adapter nos outils à la réalité des marchés

Charte d'engagement pour la restructuration des caves coopératives et la pérennité du vignoble des Pyrénées-Orientales

Contexte

Le groupe de travail « caves coopératives » réuni dans le cadre des Assises de la viticulture des Pyrénées-Orientales s’inscrit dans un contexte de crise profonde du modèle viticole.

La baisse durable de la consommation, les aléas climatiques répétés et la fragilisation des marchés conduisent à une remise en cause structurelle du modèle existant.

Dans les Pyrénées-Orientales, cette situation est aggravée par une chute rapide des volumes, des outils largement sous-utilisés et une pression financière accrue sur les caves comme sur les coopérateurs.

Le diagnostic est désormais partagé : le statu quo n’est plus une option. L’enjeu est d’engager rapidement une transformation collective, structurée et accompagnée.

Chiffres clés

15 caves coopératives dans les Pyrénées-Orientales
3000 à 4000 €/ha de rémunération vs. 5000 €/ha de coûts

Appel à l'action / invitation aux partenaires

- Engager sans délai des diagnostics objectifs
- Structurer une démarche collective entre caves
- Accélérer les décisions de transformation

Enjeux

Le modèle coopératif demeure un pilier structurant des territoires viticoles, tant sur le plan économique que social. Toutefois, il doit aujourd’hui évoluer en profondeur pour faire face à un changement de cycle durable.

Les freins identifiés sont multiples : outils surdimensionnés, dispersion des moyens, etc.

3 enjeux majeurs :

- Objectiver les situations économiques et techniques,
- Conduire des restructurations transformantes,
- Inscrire les décisions dans une logique collective.

La transformation doit ainsi conjuguer :

- adaptation des outils,
- restructuration financière,
- montée en valeur par le marché,
- évolution des compétences

La statu quo n’est plus une option.

15 caves coopératives
dans les Pyrénées-
Orientales

Volumes en baisse
continue

Forte tension de
trésorerie

Revenu insuffisant

Objectif

Mettre en œuvre des diagnostics complets, partagés et objectivés à l'échelle de chaque cave et du territoire.

Engagements

- Généraliser les audits complets
- Partager les diagnostics au niveau collectif des caves coopératives
- S'appuyer sur des tiers de confiance
- Inscrire les résultats dans une stratégie départementale

« Objectiver les situations est un préalable à toute décision structurante »

Actions concrètes

- Lancer des audits techniques, économiques, RH et commerciaux
- Mobiliser les financements publics existants
- Mettre en place des analyses comparatives entre caves
- Centraliser les données au niveau départemental
- Organiser des restitutions collectives
- Définir des scénarios d'évolution

N°2

RESTRUCTURER ET ADAPTER LES OUTILS

Objectif

Adapter les capacités de production et les organisations aux volumes futurs et non aux volumes passés.

Engagements

- Engager des mutualisations concrètes
- Étudier les opportunités de fusion pertinentes
- Réduire les surcapacités
- Optimiser les charges fixes

« Adapter les outils aux volumes futurs, pas passés »

Actions concrètes

- Mutualisation de la vinification et du conditionnement
- Mutualisation des fonctions supports (ressources humaines, contrôle qualité, commerce)
- Études de faisabilité pour rapprochements
- Rationalisation des investissements
- Optimisation de l'utilisation des sites

N°3

RESTAURER LA VALEUR PAR LE MARCHÉ

Objectif

Repositionner la production sur des marchés rémunérateurs en cohérence avec les attentes des consommateurs.

Engagements

- Développer de véritables stratégies commerciales
- Renforcer la segmentation et le positionnement
- Structurer la contractualisation
- Améliorer le partage de la valeur

« Produire ce que l'on sait vendre, et au bon prix »

Actions concrètes

- Définir des profils produits adaptés aux marchés
- Développer les ventes en bouteille et circuits valorisés
- Structurer des stratégies export ciblées
- Relancer la contractualisation pluriannuelle
- Développer l'œnotourisme et les débouchés locaux
- Renforcer les compétences commerciales

N°4**SÉCURISER FINANCIÈREMENT LA TRANSITION****Objectif**

Donner aux caves coopératives les moyens financiers nécessaires pour engager leur transformation.

Engagements

- Mobiliser les dispositifs nationaux
- Réorganiser l'endettement
- Sécuriser la trésorerie
- Accompagner les plans de transformation

Se donner les moyens de nos ambitions : accompagner la transformation des caves coopératives

Actions concrètes

- Restructuration de la dette court terme
- Mobilisation d'une aide à la restructuration
- Mise en place de plans financiers pluriannuels
- Suivi des indicateurs de trésorerie
- Coordination avec les pouvoirs publics

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES ET EXPLOITATIONS VITICOLES

Compétitivité, résilience et valorisation

- Renforcer la compétitivité
- Accompagner les transitions
- Valoriser les vins du Roussillon

**Performance économique des entreprises et exploitations viticoles
pour la compétitivité de la viticulture et la résilience des exploitations du Roussillon**

Contexte

Le groupe de travail consacré à la performance économique des entreprises et exploitations viticoles a réuni les représentants de la filière afin d'identifier des solutions concrètes face aux difficultés économiques rencontrées par les exploitations.

Les échanges ont mis en évidence la nécessité de renforcer la résilience économique des structures viticoles, de développer des démarches collectives adaptées aux besoins de la filière, d'accompagner les transitions environnementales et de mieux valoriser les productions du territoire.

Les travaux du groupe ont permis de faire émerger plusieurs axes stratégiques et des actions opérationnelles visant à améliorer durablement la compétitivité de la viticulture des Pyrénées-Orientales.

Chiffres clés

3 axes stratégiques

5 actions prioritaires

2026-2028 : calendrier prévisionnel de mise en oeuvre

Appel à l'action / invitation aux partenaires

- Accompagner les exploitations viticoles dans l'amélioration de leur performance économique
- Développer des solutions collectives adaptées aux besoins de la filière
- Renforcer la valorisation et la compétitivité des vins du Roussillon

Enjeux

Le GT2 a travaillé sur les leviers permettant de renforcer durablement la **compétitivité des entreprises** et exploitations viticoles du territoire.

Les échanges ont porté sur **les difficultés économiques rencontrées par les exploitants**, la hausse des coûts de production, les besoins de démarches collectives, ainsi que les enjeux de valorisation des productions du Roussillon.

Les travaux du groupe ont permis d'identifier **plusieurs pistes d'actions concrètes** : accompagnement économique des exploitations, développement des démarches collectives, structuration de solutions innovantes autour du réemploi, et amélioration de la lisibilité de l'offre viticole territoriale.

Le groupe a également souligné **la nécessité de construire des réponses collectives** associant les acteurs professionnels, les chambres consulaires et les partenaires publics afin d'accompagner les transitions économiques et environnementales de la filière.

Produire de la valeur pour assurer l'avenir de la viticulture du Roussillon

RENFORCER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Objectif

Accompagner les exploitations viticoles dans l'amélioration de leur performance économique et de leur résilience.

Engagements

- Développer des outils d'aide à la décision économique
- Favoriser la mutualisation des investissements
- Accompagner la diversification des revenus
- Renforcer l'accompagnement des exploitants

« Renforcer durablement la résilience économique des exploitations »

Actions concrètes

- Proposer des audits économiques individuels ou collectifs
- Développer les CUMA
- Accompagner les démarches de mutualisation
- Sensibiliser les exploitants aux outils existants

Objectif

Réduire les coûts et accompagner les transitions environnementales de la filière viticole.

Engagements

- Encourager les démarches d'économie circulaire
- Développer des solutions collectives innovantes
- Soutenir les projets à impact environnemental positif
- Renforcer l'image durable des vins du Roussillon

**« Faire de la transition environnementale
un levier de compétitivité »**

Actions concrètes

- Créer une filière de réemploi des bouteilles
- Étudier la mise en œuvre d'une bouteille syndicale
- Rechercher des financements et appels à projets
- Engager une expérimentation territoriale

N°3

AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DES PRODUCTIONS ET DES TERRITOIRES VITICOLES

Objectif

Améliorer la lisibilité et le positionnement des productions viticoles du territoire

Engagements

- Renforcer la valorisation des AOP et IGP
- Améliorer la segmentation de l'offre
- Valoriser les terroirs et pratiques viticoles
- Adapter l'offre aux attentes des marchés

« Mieux identifier les productions pour mieux valoriser les vins du Roussillon »

Actions concrètes

- Définir des zones viticoles par types de production
- Mieux valoriser les territoires et les productions viticoles
- Améliorer la lisibilité des productions
- Accompagner une stratégie de valorisation territoriale

ACCÉLÉRER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des solutions existent déjà

Un besoin urgent de passage à l'action

Un enjeu collectif de transfert et de déploiement

- Des leviers connus, mais encore trop peu diffusés
- Des expérimentations en cours, mais difficilement généralisables
- Une nécessité collective d'accélération et de structuration

Manifeste pour la résilience de la viticulture et l'adaptation au changement climatique

Contexte

Le diagnostic partagé met en évidence une évolution climatique rapide et durable, marquée par une hausse des températures, une intensification des sécheresses et une pression croissante sur la ressource en eau.

Face à ces enjeux, la filière viticole a déjà identifié de nombreux leviers d'adaptation, et parfois expérimenté à différentes échelles.

Le principal défi est à la fois d'innover, mais aussi de rendre ces solutions opérationnelles, accessibles et répliquables sur le terrain.

Appel à l'action / invitation aux partenaires

- Accélérer l'application concrète des solutions
- Sécuriser les conditions économiques et réglementaires de l'adaptation
- Structurer un transfert de connaissances efficace

Enjeux

Le groupe de travail « **Adaptation au changement climatique** » a conduit un diagnostic territorial partagé, mettant en évidence une évolution climatique rapide, avec une hausse des températures et une intensification des sécheresses, ainsi qu'une tension croissante sur la ressource en eau.

Dans ce contexte, la viticulture départementale est confrontée à une **double contrainte** : adapter ses pratiques tout en sécurisant ses débouchés économiques, notamment sous signe de qualité.

Les travaux ont permis de confirmer que **de nombreux leviers d'adaptation existent déjà**, identifiés au niveau national, régional et local, et pour certains en cours d'expérimentation.

Toutefois, un constat central s'impose : le principal frein n'est plus tant l'identification des solutions que leur **appropriation**, leur diffusion et leur répliquabilité technique et économique à l'échelle des exploitations.

Adapter ses pratiques tout en sécurisant ses débouchés économiques, notamment sous signe de qualité

Objectif

Permettre l'adaptation des pratiques (cépages, conduite, densités) tout en maintenant la valorisation économique des exploitations

Engagements

- Porter une dynamique collective ODG / INAO
- Appuyer les évolutions sur l'expérimentation
- Garantir la cohérence économique des AOP
- Sécuriser juridiquement les innovations

« Adapter les règles pour ne pas figer les pratiques »

Actions concrètes

- Introduire des flexibilités ciblées
- Expérimenter de nouveaux itinéraires techniques
- Formaliser les demandes d'évolution
- Mobiliser les financements
- Capitaliser les démarches existantes
- Suivre les évolutions validées
- Démarche Plan de Relance des ODG du Roussillon

N°2

RECENSER LES LEVIERS D'ADAPTATION

Objectif

Disposer d'un référentiel partagé et actualisé des leviers existants permettant la résilience des exploitations.

Engagements

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- S'appuyer sur les travaux existants
- Consolider la connaissance locale
- Partager à l'échelle du territoire

« Les solutions sont nombreuses, mais aucune ne s'impose : il faut encore trier, comprendre et prioriser. »

Actions concrètes

- Structurer un référentiel départemental
- Recenser les retours d'expérience
- Consolider les bases existantes
- Identifier les leviers prioritaires
- Actualiser régulièrement les données
- Diffuser vers les professionnels

Objectif

Produire des références adaptées au contexte local et améliorer leur diffusion pour favoriser leur adoption.

Engagements

- Développer des expérimentations locales
- Financer la production de références
- Adapter les modalités de transfert
- Structurer une diffusion efficace

« Tester ne suffit pas : encore faut-il produire des références fiables et transférables dans des contextes contraints. »

Actions concrètes

- Introduire des flexibilités ciblées
- Expérimenter de nouveaux itinéraires techniques
- Formaliser les demandes d'évolution
- Mobiliser les financements
- Capitaliser les démarches existantes
- Suivre les évolutions validées

N°4**ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION****Objectif**

Réduire la dépendance à la vigne et sécuriser les revenus face aux aléas climatiques.

Engagements

- Produire des références technico-économiques
- Structurer les filières émergentes
- Accompagner les investissements
- Sécuriser les débouchés

« Diversifier est une piste, pas une solution miracle : les filières restent à construire et à sécuriser. »

Actions concrètes

- Produire des références techniques et économiques
- Analyser les marchés
- Accompagner les projets
- Structurer les filières locales
- Soutenir les investissements aval
- Suivre les surfaces et filières développées

Objectif

Assurer la disponibilité de la ressource en eau, condition indispensable à l'adaptation.

Engagements

- Mettre en œuvre le plan de résilience eau
- Structurer une gouvernance collective
- Mobiliser la profession agricole
- Lever les freins administratifs

« Pas d'adaptation sans adaptation de la gestion de la ressource en eau »

Actions concrètes

- Accélérer les projets prioritaires (REUT, stockage...)
- Moderniser les réseaux
- Développer les infrastructures
- Améliorer la connaissance des prélèvements
- Simplifier les procédures
- Assurer le suivi du plan

N°6

FINANCER LES PROJETS PIONNIERS

Objectif

Lever les freins économiques à l'expérimentation et favoriser l'innovation individuelle.

Engagements

- Créer un dispositif dédié
- Simplifier l'accès aux financements
- Encourager la prise de risque
- Valoriser les projets innovants

« Innover, c'est prendre des risques ; aujourd'hui, ils reposent encore largement sur les exploitants. »

Actions concrètes

- Mettre en place un "Pack Pionniers"
- Financer les parcelles expérimentales
- Proposer des aides incitatives
- Mutualiser les risques économiques
- Adapter les dispositifs existants
- Suivre les projets accompagnés

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE VITICOLE



Faire de l'aménagement du territoire un levier pour préserver la vigne pour les générations à venir, et de la vigne un levier pour le développement durable et l'attractivité du territoire.

Contexte

Le GT4 rassemble élus, vignerons et techniciens pour définir une stratégie d'aménagement territorial au service de la viticulture et de l'attractivité des Pyrénées-Orientales.

Chiffres clés

3 axes stratégiques retenus	5 catégories de vignes identifiées
-----------------------------------	--

Appel à l'action / invitation aux partenaires

- Chambre d'agriculture (CA)
- Vignerons Indépendants (VI)
- Conseil Départemental 66 (CD66)
- INAO, SAFER, ADTL, OPA, EPCI

Enjeux

Le groupe de travail Aménagement du territoire s'est réuni à 6 reprises pour définir les axes stratégiques et les actions prioritaires en faveur de la viticulture des Pyrénées-Orientales.

Trois axes structurants ont été retenus : la planification du territoire viticole, la gestion de l'attractivité et la mobilisation foncière. Ces axes se déclinent en cinq actions concrètes allant de la préservation des vignes à la restructuration foncière, en passant par le déploiement de la signalétique œnotouristique et la diversification des activités.

Le groupe s'appuie sur les enseignements du Plan de relance du Cru Banyuls-Collioure et envisage sa réplique méthodologique a minima sur le Cru Maury, en associant ODG, vignerons, élus locaux et services de l'État.

« Établir dans le temps, voire sanctuariser des territoires au bénéfice de la viticulture, pour permettre le développement de projets viticoles collectifs ou individuels pérennes et attractifs. »

PLANIFICATION	ATTRACTIVITÉ	MOBILISATION FONCIÈRE	LIVRABLES
Préservation de la vigne Déploiement de la diversification	Zonage des activités Signalétique	Restructuration foncière Identification des secteurs prioritaires	Fiches outils fonciers Cartographie zonage stratégique Courrier collectif ODG

Contexte :

La préservation des zones viticoles passe par leur identification précise et leur intégration dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT). L'enjeu est de sanctuariser les secteurs rentables et de maintenir la vigne là où elle remplit d'autres fonctions que la production : protection incendie et attractivité paysagère. Le groupe a retenu une classification en 5 catégories pour structurer le territoire et orienter les politiques publiques : vignes socles, ambassadrices vitrine, bouclier périurbain, en transition et zones bâties.

Objectif

- Produire une cartographie stratégique du vignoble classée en 5 catégories
- Qualifier chaque secteur pour guider les choix d'aménagement et d'urbanisme
- Permettre aux élus locaux de répercuter ces zonages dans leurs documents d'urbanisme

Facteurs de réussite

- Données INAO sur les appellations et révisions de cahiers des charges en cours
- Données de la Maison des Vignerons sur l'état du vignoble
- Travaux de zonage engagés sur Maury (extension vers Saint-Paul-de-Fenouillet)

Contraintes

- Nécessité d'accompagner la sortie des cœurs de village des vignerons en activité
- Nécessité d'une coordination forte entre niveaux de collectivités
- Délais d'approbation des documents d'urbanisme (PLU, SCoT)
- Conflits de voisinage pour les activités implantées de longue date dans les villages

Pilote de l'action

Avec un délégué des ODG en appui sur CD66 et les EPCI, l'AMF et la Chambre d'agriculture.

Ressources à mobiliser

- Données INAO et Maison des Vignerons
- SIG départemental (CD66)
- Compétences des bureaux d'études en aménagement du territoire
- Fiches outils fonciers
- Appui du Préfet pour l'adhésion des collectivités

Partenaires impliqués

Proposition de cartographie à produire avant juin 2026

Indicateurs de suivi

Cartographie stratégique validée par le groupe ; nombre de communes ayant intégré le zonage dans leur PLU

Calendrier d'évaluation

Évaluation annuelle à partir de 2027

« Sanctuariser des territoires au bénéfice de la viticulture pour permettre des projets pérennes, en s'appuyant sur 5 catégories de vignes : socles, ambassadrices vitrine, bouclier périurbain, en transition et zones bâties. »

Contexte

Le morcellement du parcellaire viticole est un frein majeur à la rentabilité des exploitations. Le groupe s'appuie sur les outils de l'aménagement foncier rural (AFAFE, ECAIR, Terres Incultes, PAEN) dont la compétence relève du Département depuis 2005. Plusieurs opérations sont déjà engagées sur des secteurs viticoles des PO.

Objectif

- Restructurer le parcellaire viticole pour améliorer les conditions d'exploitation
- Déployer les procédures formelles relevant de la compétence du Département (AFAFE, ECAIR, PAEN)
- Accompagner la sortie des cœurs de village et la relocalisation des caves de vinification au sein du vignoble

Facteurs de réussite

- Outils existants : AFAFE, Terres Incultes, ECAIR/ECAIF, PAEN
- Plusieurs opérations déjà engagées sur des secteurs viticoles des PO
- Saisine formelle possible par les communes pour déclencher les procédures départementales

Contraintes

- Mesures très opérationnelles mais à déployer sur du moyen terme (procédures 6-8 ans pour AFAFE)
- Moyens RH et financiers importants à mobiliser par le Département
- Nécessité d'une saisine formelle par les communes concernées

Pilote de l'action

Conseil départemental 66 - procédures formelles

Ressources à mobiliser

- Fiches outils consolidées produites par le groupe de travail, à mobiliser de manière adaptée à chaque enjeu, en fonction du zonage élaboré à travers l'action 1.
- Moyens RH et financiers du Département 66
- SAFER pour les préemptions dans le cadre des PAEN
- Géomètres experts agréés pour les opérations AFAFE/ECAIR
- Fiches outils consolidées

Partenaires impliqués

OPA, Communes, EPCI, SAFER, CD66, Chambre d'agriculture

Calendrier de mise en œuvre

Clôture des opérations déjà engagées prévue en 2030 ; nouvelles saisines à initier en 2026

Indicateurs de suivi

Reconstitution d'îlots fonciers viticoles effectifs par territoire ; respect des calendriers d'opérations

Calendrier d'évaluation

Evaluation annuelle par le Conseil départemental 66

« Maintien de la vigne là où elle est rentable, et accompagnement des territoires sur lesquels la vigne ne pourra être maintenue, avec un enjeu d'entretien des milieux pour les collectivités face au risque incendie. »

Contexte

La signalétique est un levier direct d'attractivité pour les domaines viticoles. Elle permet de guider les visiteurs, d'identifier les routes des vins et de renforcer la visibilité du vignoble dans l'espace public. Le GT4 s'inscrit ici en complémentarité avec le GT6 Oenotourisme.

Objectif

- Déployer une signalétique cohérente et fédératrice sur l'ensemble du vignoble des PO
- Articuler la signalétique viticole avec les routes touristiques existantes
- S'appuyer sur le label Vignobles et Découvertes comme ossature fédératrice

Facteurs de réussite

- Inspiration d'autres départements ayant déployé des signalétiques viticoles efficaces
- Travaux du GT6 sur la refonte des routes des vins et la maison des vins
- Fréquentation touristique significative dans les Pyrénées-Orientales (1,3 Md€ de CA touristique)

Contraintes

- Coordination nécessaire entre communes, EPCI et CD66 pour la cohérence du dispositif
- Coûts d'installation et de maintenance à planifier
- Règles d'implantation dans les espaces publics et protégés

Pilote de l'action

CD66 + ADTL en coordination avec offices de tourisme

Ressources à mobiliser

- Budget signalétique à mobiliser auprès du CD66 et des EPCI
- Benchmark d'autres départements
- Coordination avec l'ADTL et les offices de tourisme

Partenaires impliqués

CD66, Vignerons Indépendants, ADTL, offices de tourisme, communes, EPCI

Calendrier de mise en œuvre

Fiches bonnes pratiques et déploiement à horizon 2027

Indicateurs de suivi

Nombre de panneaux déployés, couverture territoriale, fréquentation des domaines signalés

Calendrier d'évaluation

Bilan à 18 mois post-déploiement

Contexte :

Face à la pression économique et aux défis climatiques, la diversification des revenus des vignerons est indispensable au maintien de la vigne sur des secteurs où la seule production viticole ne suffit plus à assurer la rentabilité. L'objectif est d'accompagner les vignerons vers des activités complémentaires.

Objectif

- Produire des fiches bonnes pratiques de diversification à destination des vignerons
- S'inspirer d'expériences réussies dans d'autres départements viticoles
- Définir les règles d'urbanisme adaptées à l'accueil des équipements de diversification

Facteurs de réussite

- Inspiration d'autres départements ayant déjà engagé des démarches similaires
- Motivation des vignerons à diversifier leurs activités pour maintenir leur exploitation
- Demande forte d'oenotourisme et d'accueil à la propriété

Contraintes

- Problématiques d'urbanisme pour l'implantation des outils de vinification et logement des saisonniers
- Absence de règles claires pour les équipements liés à la diversification dans les PLU actuels
- Ressources humaines limitées pour accompagner les vignerons dans ces démarches
- Contraintes de la loi Littoral en zone côtière

Pilote de l'action

CA + VI en coordination

Ressources à mobiliser

- Benchmark d'autres départements (pratiques à recenser)
- Appui de la Chambre d'agriculture sur les aspects réglementaires
- Fiches pratiques à co-construire avec les vignerons

Partenaires impliqués

CA, Vignerons Indépendants, communes, EPCI

Calendrier de mise en œuvre

Production des fiches bonnes pratiques

Indicateurs de suivi

Nombre de fiches produites, nombre de vignerons engagés dans une démarche de diversification

Calendrier d'évaluation

Evaluation annuelle à partir de juin 2027

Identification des secteurs prioritaires (cas Maury)

Contexte

Avant d'engager des procédures de restructuration foncière, il est nécessaire de qualifier et caractériser le vignoble pour identifier les secteurs stratégiques prioritaires. Cette cartographie des enjeux est le préalable indispensable à toute action foncière efficace, et utiliser le travail effectué sur les crus Banyuls-Collioure pour l'extrapoler au territoire de Maury.

Objectif

- Produire une carte des territoires à enjeux fonciers viticoles
- Qualifier chaque secteur : vigne rentable, paysagère, bouclier incendie, en transition
- Fonder les choix d'intervention foncière sur des données objectives et partagées

Facteurs de réussite

- Statistiques de la Maison des Vignerons sur l'état du vignoble par secteur
- Méthodologie éprouvée du Plan de relance Cru Banyuls-Collioure, répliquable sur Maury
- Engagement et adhésion des vignerons à la démarche de diagnostic

Contraintes

- Diversité des données à collecter (foncier, exploitation, rentabilité, risques) et complexité de leur traitement
- Ressources humaines principalement à mobiliser pour l'animation et la collecte
- Capacité d'intervention des ODG limitée (pas de personnel en propre sur Maury)

Pilote de l'action :

A définir avec l'ODG Maury, la SAFER en coordination avec CA et Maison des Vignerons

Ressources à mobiliser

- Moyens RH principalement (animateur territorial)
- Données statistiques de la Maison des Vignerons
- Méthodologie Plan de relance Banyuls-Collioure comme modèle

Partenaires impliqués

ODG Maury, SAFER, Maison des Vignerons, CA, CD66

Calendrier de mise en œuvre

Proposition de cartographie des secteurs prioritaires à produire avant fin 2026

Indicateurs de suivi

Carte des secteurs prioritaires validée ; nombre de communes couvertes par le diagnostic

Calendrier d'évaluation

Bilan à 12 mois - fin 2027

« La nécessité pour avancer est de bien qualifier et caractériser le vignoble du cru pour aviser de son devenir. »

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Un objectif : Diminuer la complexité

Un levier de compétitivité pour la viticulture des Pyrénées-Orientales

Une action conjointe filière – administration

- Simplifier pour mieux produire
- Alléger pour sécuriser les revenus
- Coordonner pour gagner en efficacité

Un Livre blanc : 110 propositions construites par les acteurs de la filière et les administrations.

Contexte

Issu des Assises de la viticulture des Pyrénées-Orientales, le Livre blanc de la simplification administrative rassemble 110 propositions construites collectivement par les acteurs de la filière et les administrations.

Cette démarche repose sur une conviction forte : la simplification administrative constitue un levier essentiel de compétitivité, de résilience économique et de lisibilité de l'action publique.

Elle s'inscrit dans un dialogue continu entre la profession et les services de l'État avec des avancées déjà concrètes et une dynamique engagée dans la durée.

Chiffres clés

- 110 propositions de simplification
- 3 axes structurants
- 14 mesures prioritaires à court terme

Appel à l'action / invitation aux partenaires

- Poursuivre la co-construction filière-administration
- Accélérer la mise en œuvre opérationnelle des simplifications
- Structurer un suivi dans la durée via une instance dédiée

Analyse

Le Livre blanc met en évidence une réalité largement partagée : la complexité administrative constitue aujourd'hui un frein à la performance et à la sécurisation des exploitations.

Les travaux du groupe démontrent que la simplification est déjà à l'œuvre, avec des évolutions concrètes sur certaines procédures et des chantiers en cours sur des sujets structurants.

Ils distinguent trois niveaux d'avancement :

- des simplifications déjà réalisées,
- des mesures en cours d'instruction,
- des propositions relevant de décisions nationales ou européennes.

Les mesures ont été classées en 3 thématiques

Axe 1 : « Dites le nous une fois » : vers une administration plus fluide

Axe 2 : Amélioration du revenu par un meilleur accès aux aides

Axe 3 : Simplification des conditions de production

14 mesures concrètes et prioritaires ont été mises en chantier par le groupe sont présentées en annexe

« La simplification administrative n'est pas une option, c'est une condition de compétitivité et de lisibilité de l'action publique. »

Objectif

Réduire la redondance des démarches administratives en facilitant le partage d'informations entre administrations et en simplifiant les interfaces pour les exploitants.

L'objectif est de gagner en efficacité sans multiplier les outils ou les contraintes techniques.

Engagements

- Poursuivre l'interopérabilité des systèmes entre administrations
- Expérimenter puis généraliser un guichet unique pour les exploitants
- Réduire les doublons dans les déclarations et les justificatifs
- Simplifier les outils numériques existants

« Simplifier les démarches suppose d'abord de simplifier les systèmes : un chantier technique et organisationnel de long terme. »

Actions concrètes

- Créer un guichet unique d'information et d'accompagnement pour les viticulteurs
- Fusionner certaines déclarations douanières (DRM, DAI, DS) dans un document unique automatisé
- Simplifier et rapprocher les systèmes informatiques (FranceAgriMer, Douanes)
- Étudier la mise en place d'un coffre-fort numérique d'entreprise pour centraliser les données

Objectif

Adapter les règles fiscales, sociales et d'accès aux aides pour mieux prendre en compte la réalité économique des exploitations viticoles, en particulier en situation de crise.

L'enjeu est de rendre les dispositifs plus justes, sans fragiliser l'équilibre des finances publiques.

Engagements

- Mieux intégrer les aléas climatiques dans les dispositifs de soutien
- Adapter les règles fiscales et sociales aux spécificités agricoles
- Améliorer l'accès aux aides et aux dispositifs sociaux
- Réduire les effets de seuil pénalisants

« Adapter les dispositifs de soutien est indispensable, mais se heurte à des règles nationales complexes et difficiles à faire évoluer. »

Actions concrètes

- Alléger temporairement les règles d'amortissement des subventions pour les coopératives
- Rendre possible le report en fin de tableau d'amortissement des charges d'amortissement, ce qui permettrait d'améliorer temporairement la rémunération des coopérateurs.
- Réduire les charges sociales et élargir les exonérations (salariés permanents, coopératives)
- Neutraliser certaines aides dans les calculs de droits sociaux (RSA, prime d'activité).
- Adapter le calcul de la moyenne olympique pour tenir compte des crises répétées.
- Assouplir les règles de départ à la retraite en cas d'impossibilité de transmission

Objectif

Alléger les contraintes réglementaires pesant sur la production sans compromettre les exigences sanitaires, environnementales et sociales.

Il s'agit de rendre les règles applicables et cohérentes avec les réalités techniques des exploitations.

Engagements

- Limiter les surtranspositions nationales
- Garantir la cohérence entre normes et possibilités techniques
- Adapter les règles aux spécificités de la viticulture
- Porter certaines simplifications au niveau européen

« Simplifier la production suppose d'arbitrer entre exigences réglementaires et faisabilité technique : un équilibre encore difficile à atteindre. »

Actions concrètes

- Défendre le principe suivant : « pas d'interdiction sans solution » pour les produits phytosanitaires
- Reporter et adapter l'obligation de registre phytosanitaire numérique
- Simplifier le renouvellement du certiphyto
- Assouplir les règles de travail pendant les vendanges
- Mettre en place un guichet unique européen pour les droits d'accise

GROUPE DE TRAVAIL 6

L'expérience du département : terroirs, immersion et destination quatre saisons

Oenotourisme et agrotourisme

Organisation et promotion



Le Roussillon possède une identité rare où se croisent vignobles, agriculture, gastronomie, mer, montagne et culture catalane.

L'enjeu collectif est de structurer **une expérience œnotouristique** et **agrotouristique** cohérente, lisible et immersive.

L'objectif est de fédérer les acteurs autour d'une gouvernance, d'une expérience territoriale et d'outils communs capables de transformer le visiteur en ambassadeur du territoire.

CONSTAT ET AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR L'OENOTOURISME ET L'AGROTOURISME

Contexte

Les différentes réunions du GT6 Œnotourisme ont permis d'ouvrir une réflexion stratégique globale autour de l'attractivité du Département et de son potentiel œnotouristique, agrotouristique et expérientiel.

À travers les échanges entre professionnels du vin, du tourisme, de l'agriculture, des loisirs et des territoires, plusieurs constats majeurs émergent :

- Le territoire bénéficie d'une richesse paysagère, culturelle et gastronomique différenciant ;
- L'offre existe mais demeure morcelée
- Le manque de structuration, de gouvernance et de visibilité freine aujourd'hui son rayonnement ;
- La transition digitale et l'organisation des données deviennent des enjeux centraux.

La volonté collective est de faire émerger une véritable expérience du département, capable d'unifier les acteurs autour d'une vision commune fondée sur :

- L'authenticité,
- L'humain,
- La complémentarité mer-montagne (« Mar y Munt »),
- Les savoir-faire locaux,
- Et une attractivité œnotouristique et agritouristique quatre saisons.

Appel à l'action / invitation aux partenaires

Tous les acteurs économiques du département sont concernés.

Enjeux

L'œnotourisme dans les Pyrénées-Orientales s'organise autour d'un réseau structuré associant viticulteurs, caves coopératives, offices de tourisme, collectivités territoriales et organismes institutionnels et professionnels. Depuis 2018, l'ensemble du vignoble bénéficie du label national « Vignobles & Découvertes », garantissant une offre touristique qualitative et coordonnée.

Le territoire valorise un patrimoine viticole unique entre Méditerranée et montagne, comprenant 14 AOP et 2 IGP, avec des appellations emblématiques comme Banyuls, Collioure, Maury ou Muscat de Rivesaltes.

Les valeurs portées par cette filière reposent sur l'authenticité, la transmission des savoir-faire catalans, l'excellence des terroirs, l'accueil des visiteurs et le développement durable. De nombreux domaines s'engagent aujourd'hui dans des pratiques biologiques et responsables afin de préserver les paysages viticoles et les ressources naturelles du département.

L'œnotourisme constitue un levier stratégique de développement économique, touristique et culturel, participant à l'attractivité du territoire, au maintien de l'emploi rural et à la valorisation de l'identité catalane des Pyrénées-Orientales.

L'œnotourisme constitue un levier stratégique de développement économique, touristique et culturel, participant à l'attractivité du territoire

1,3 MDS €	2 200	2 600	5 600
CA TOURISME 2025 Pyrénées- orientales	Acteurs viticoles	Restaurants	Hébergements

Objectifs

- Créer une organisation collective
- Définir un organisme porteur de la stratégie agro-œnotouristique territoriale.
- Valoriser et développer une marque territoriale forte et cohérente, harmonisation du nom de la destination.
- Favoriser la coopération entre :
 - Viticulteurs,
 - Agriculteurs,
 - Restaurateurs,
 - Hébergeurs,
 - Acteurs touristiques.
 - Institutions
 - Politiques
- Renforcer la complémentarité entre littoral, montagne et arrière-pays.

Engagements

- Un encadrement durable
- Une vision commune
- Synergie des acteurs économiques

« De la mer à la Montagne vivez une immersion au cœur de terroirs, façonnés par les hommes et les femmes, riches de savoir-faire uniques et de produits d'exception »

Actions concrètes

- Création d'une gouvernance dédiée œnotourisme/agrotourisme auprès de la préfecture.
- Définition des rôles des acteurs publics et privés : gouvernance, animation, accompagnement administratif, communication.
- Construction d'une vision territoriale partagée.
- Co-écriture d'une charte commune de l'expérience Roussillon.
- Harmonisation du nom de la destination : Roussillon, Pyrénées-méditerranée, pays catalan, Pyrénées-orientales, Catalogne nord...
- Analyser les performances, mise en place de data
- Travailler l'architecture de slogan territorial autour de la déclinaison des produits emblématiques.

Objectif

- Structurer durablement l'œnotourisme dans les Pyrénées-Orientales.
- Renforcer la valeur et l'attractivité de la destination : Différencier la destination
- Positionner le vigneron au cœur de la stratégie œnotouristique.
- Développer l'animation œnotouristique comme levier principal.
- Mobiliser davantage les vignerons autour de l'œnotourisme : un outil de diversification économique
- Renforcer l'appropriation des outils par les acteurs de terrain.

Engagements

- Travailler en synergie
- Harmoniser les outils existants
- Garantir un accompagnement réglementaire via les fédérations et ODG.
- Promotion territoriale

Actions concrètes

- Relance de la dynamique : Label vignobles et découvertes
- Identifier les besoins humains et financiers nécessaires à l'animation.
- Développer l'animation œnotouristique sur le territoire
- Promotion et animation de la destination au national
- Réaliser un recensement des outils existants.
- Harmoniser les boîtes à outils œnotouristiques.
- Engager un travail de coordination avec les acteurs de la promotion du territoire : cap sud, ot, syndicat, com, mairie ...
- Sensibiliser et mobiliser les vignerons vers les démarches œnotouristiques via des colloques, masterclass, réunions, formations

Objectif

- Structurer une route des vins intégrée à une stratégie territoriale globale.
- Valoriser les terroirs, les vins, la gastronomie, l'hébergement et les loisirs des Pyrénées-Orientales.
- Mesurer l'impact économique de la route des vins sur la viticulture, l'hébergement, la restauration, les loisirs touristiques.
- Actualiser le tracé de la route des vins tout en préservant les paysages viticoles.
- Renforcer la visibilité et l'attractivité du Roussillon.
- Développer une fréquentation touristique sur les quatre saisons.
- Transformer le visiteur en ambassadeur du territoire.
- Structurer et digitaliser la route des vins.
- Optimiser le référencement numérique (SEO / IA).
- Centraliser les données œno-agri-touristiques (via Tourinsoft connecté à l'intelligence artificielle privée).
- Faciliter l'organisation de séjours touristiques personnalisés.

Engagements

- Développer une approche coordonnée de la mobilité touristique.
- Mettre en place une Intelligence Artificielle territoriale dédiée à la « Route des vins et du terroir ».
- Inscrire la route des vins dans une logique d'expérience touristique immersive et personnalisée.

Actions concrètes

Expérience client :

- Nettoyer et refondre l'ancienne route des vins.
- Revoir et hiérarchiser les tracés des parcours œnotouristiques.
- Développer une signalétique adaptée et visible.
- Créer des itinéraires permettant d'amener les visiteurs au cœur du vignoble. Structurer un concept d'autoroute des vins avec des accès vers les terroirs.
- Classifier les expériences œnotouristiques proposées.
- Permettre aux visiteurs de construire leurs propres parcours.
- Intégrer la route des vins dans les offres touristiques, de loisirs, d'agritourisme.

Numérique :

- Mettre à jour le site départemental.
- Structurer les données dans Tourinsoft.

Objectif

- Valoriser l'offre agri-œnotouristique des Pyrénées-Orientales.
- Promouvoir les acteurs locaux et le territoire œno-agri-loisirs.
- Aligner le projet avec la stratégie départementale tourisme & loisirs.
- Exploiter le fort potentiel lié à la fréquentation touristique.
- Renforcer la visibilité du territoire depuis l'autoroute.
- Développer une activité attractive et pérenne sur les quatre saisons.
- Définir un modèle économique viable pour les maisons des vins / maisons du terroir.
- Générer des retombées concrètes pour la filière viticole.

Engagements

- Mener une réflexion collective avant toute décision.
- Inscrire le projet dans une stratégie territoriale globale.
- Associer l'ensemble des acteurs économique à la démarche.
- Réaliser des études complémentaires avant arbitrage.
- Intégrer le volet « maison des vins / maison du territoire » à la structuration de la route des vins

« Maison du territoire »

Actions concrètes

Réaliser un benchmark des modèles existants :

- fonctionnement,
- rentabilité,
- visibilité,
- bonnes pratiques et limites.

Étudier les retours d'expérience :

- Maison du terroir de Maury,
- modèle du Minervois.
- différents modèles économiques : caviste, restauration, services touristiques.

Renforcer la signalétique et les outils de visibilité touristique

Lancer une enquête auprès :

- des caves coopératives,
- des vignerons indépendants.

Identifier les attentes des professionnels :

- animation,
- commercialisation,
- vitrine territoriale.

Analyser les équipements et bâtiments existants.



CONTACTS

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

24, Quai Nicolas Sadi Carnot - 66000 Perpignan

Mail : pref-communication@pyrenees-orientales.gouv.fr

07 85 44 44 37



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*